

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24182152***

neergelegd/ontvangen op

19 DEC 2024
Greffeter greffe van de Nederlandstalige
ondersteuning van de BrusselN° d'entreprise : **0402 989 270**

Nom

(en entier) : **Société Belge des Auteurs , Compositeurs et Editeurs**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Rue des Deux Eglises 41- 43 - 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Réélection Commissaire - Procuration**

(extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2024)

En vertu du Code des sociétés et des associations, le commissaire est nommé par l'assemblée générale après avis du conseil d'entreprise, qui délibère à l'initiative et sur proposition de l'organe d'administration. Les statuts prévoient que son mandat a une durée de trois ans.

Le commissaire actuel MAZARS Réviseurs d'entreprises srl, a été nommé pour la première fois par résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2018. L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2021 a approuvé un deuxième mandat qui vient à expiration.

Le 16 avril 2024, le conseil d'entreprise a approuvé la proposition de l'organe d'administration concernant la candidature de MAZARS Réviseurs d'entreprises srl.

L'organe d'administration propose dès lors à l'assemblée générale de renommer MAZARS Réviseurs d'entreprises srl comme commissaire pour un mandat de trois ans, à savoir pour les exercices 2024, 2025 et 2026. MAZARS Réviseurs d'entreprises srl a désigné monsieur Dirk STRAGIER comme représentant permanent.

L'assemblée approuve la candidature de MAZARS Réviseurs d'entreprises srl par 180 voix pour ; 0 voix contre et 10 abstentions.

Procuration est octroyée à Ad-Ministerie SRL, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec numéro d'entreprise 0474.966.438, Tribunal de l'Entreprise Bruxelles, division néerlandophone, représentée par Adriaan de Leeuw, " avec droit de substitution, pour représenter la société vis-à-vis les services du Tribunal de l'Entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, du Casier Judiciaire Central, d'un Guichet d'Entreprise au choix du Mandataire, du SPF Finances, du SPF Justice, du SPF Affaires Etrangères, et de toute autre administration éventuelle, pour établir et signer tous documents et formulaires, et pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement des formalités administratives liées à la publication des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2024.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).